



Protocole Sanitaire officiel

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire actuelle, il est demandé à l'ensemble des acteurs du volley de suivre les consignes suivantes:

Port du masque :

Dès 11 ans pour **tous** (joueurs et accompagnants) dès l'entrée dans l'enceinte du complexe sportif (mur extérieur) jusqu'au début de la session sportive. Il sera enlevé durant la pratique (installation matériel, jeu, désinstallation). A la fin de la session, tous remettent le masque jusqu'à la sortie de l'enceinte du complexe.

Gel hydro alcoolique:

Du gel est mis à disposition libre durant les entraînements et rencontres. Il est accessible aux participants comme aux spectateurs. Il devra être utilisé régulièrement durant les sessions d'entraînements et des rencontres sportives.

Accès à l'intérieur:

▪ **Entraînements:**

Seules-s les joueuses-rs et coach/entraîneur-e, encadrantes-s du club sont autorisées-s dans l'enceinte du gymnase lors des entraînements. Les parents (un seul par enfant) doivent rester à l'extérieur du bâtiment.

▪ **Rencontres sportives:**

le public est autorisé en respectant l'espacement de un siège entre chaque spectateur et en veillant au sens de circulation indiqué par panneaux. Les spectateurs devront rester assis tout le long de la rencontre. Les accès sanitaires seront autorisés à l'unité. Les responsables de chaque équipe veilleront à informer leurs spectateurs de cette mesure.

Accès aux vestiaires et sanitaires :

Les accès aux vestiaires et sanitaires sont autorisés si les personnes

- se désinfectent les mains avant le déplacement
- portent le masque pour s'y rendre
- utilisent les moyens de désinfections mis à disposition par le club pour désinfecter les points contacts utilisés/touchés.

Gestion du matériel et des points contacts:

Après chaque utilisation, l'ensemble du matériel (ballons poteaux, ...) ainsi que les point contact (poignée, boutons, barres ...) seront nettoyés avec une solution désinfectante.

Alerte et suivi des cas contacts:

Si un-e participant-e est testé-e positif-ve à la Covid, elle-il informe immédiatement un responsable du club. A l'aide du Sport Easy, le club identifiera les cas-contacts et les alertera. La-Le joueuse-r positive-f ne reviendra qu'après la période de quarantaine prévue par le gouvernement, les autres qu'après test négatif.

